

L'oral en arts plastiques au lycée

Les textes officiels, qui déterminent le cadre de l'enseignement des arts plastiques au lycée, comportent de nombreuses indications quant à l'importance d'une pratique régulière de l'oral. On peut trouver plusieurs raisons à cela, dont la nature même des épreuves pratiques du baccalauréat jusqu'à aujourd'hui. En effet, que ce soit en enseignement de spécialité ou en enseignement facultatif, les élèves doivent présenter leurs travaux à l'oral et être capables de répondre avec pertinence à des questions posées par un jury constitué de 2 professeurs d'arts plastiques. Ces questions portent sur leurs réalisations, leurs intentions, mais aussi sur un champ de référence très vaste dont ils ont dû s'appropriier certains aspects.

Dans leur prise de parole, les élèves ont pour tâche de démontrer qu'au cours de leur cursus dans les enseignements artistiques ils ont acquis un vocabulaire spécifique de leur discipline (vocabulaire de la description, termes du métier, notions, concepts...). Comment les conduire, de la seconde à la terminale, à acquérir ce vocabulaire et à pratiquer l'oral avec aisance ? Il s'agira de dégager quelques axes, quelques exemples de stratégie, sans pour autant prétendre être exhaustif ou modélisant, et de rappeler quelques jalons de l'épreuve orale du baccalauréat.

L'atelier suivant consiste à questionner la place de l'oral de l'élève dans le contexte des enseignements artistiques au lycée et des épreuves du baccalauréat en spécifiant et en articulant ce qui relève d'une part du travail de l'élève et de l'enseignant (en prenant soin d'articuler la pratique artistique et la culture artistique et théorique), d'autre part, *in fine*, ce qui relève de la place du candidat et des examinateurs. Vous conduirez cette réflexion dans le cadre d'un atelier aboutissant à la rédaction claire d'une synthèse à partir des documents fournis.

1. Écrire pour s'exprimer à l'oral : la pratique de l'argumentation

AXE : ÉVALUATION / AUTO-ÉVALUATION / EN REGARD D'UNE PRODUCTION

LE TRAVAIL DE L'ÉLÈVE

- RÉDIGER À PARTIR D'UNE PRODUCTION PLASTIQUE : CELLE DE L'ÉLÈVE / D'UN AUTRE ÉLÈVE.
- EXPLICITER SA DÉMARCHE / LA DÉMARCHE D'UN AUTRE ÉLÈVE.
- ÉCRIRE UN COMMENTAIRE SUR UNE ŒUVRE.
- METTRE EN ŒUVRE UN CARNET DE BORD.
- S'APPROPRIER UN VOCABULAIRE SPÉCIFIQUE.
- S'AUTOÉVALUER.
- RÉPONDRE À UNE DEMANDE OUVERTE.
- MOBILISER / STRUCTURER / RELIER / COMBINER DES CONNAISSANCES.
- REPÉRER DES ÉTAPES DE RÉALISATION ET DES CONSTITUANTS PLASTIQUES.

LA PLACE DE L'ENSEIGNANT

- METTRE EN PLACE DES MÉTHODES (DÉCRIRE, ANALYSER, INTERPRÉTER).
- FAIRE RÉFLÉCHIR SUR LE CHEMINEMENT ET L'ÉCART ENTRE LE PROJET ET LA PRODUCTION.
- FAVORISER LES RENCONTRES AVEC LES ŒUVRES.
- ORGANISER LE TEMPS PÉDAGOGIQUE POUR LAISSER LE REGARD SE POSER.
- ÉLABORER UN GLOSSAIRE DE RÉFÉRENCE (VOCABULAIRE SPÉCIFIQUE).
- LIRE / ÉVALUER (QUESTONNER / ORIENTER / RÉORIENTER).
- ARTICULER PRATIQUE ET CULTURE ARTISTIQUE PAR UN APPORT DE RÉFÉRENCE.
- DONNER DES CONNAISSANCES.
- AVOIR RECOURS AUX MOTS CLÉS EN FIN DE SÉQUENCE.

2. S'exprimer face à autrui, échanger : verbalisation

AXE : JEU DE MIROIR / SITUATION DE CHAMP-CONTRECHAMP

LE TRAVAIL DE L'ÉLÈVE

- DIALOGUER ET ÉCHANGER EN VIS-À-VIS (DUO / TRIO / CORPS, GESTES, ESPACE).
- ÊTRE ATTENTIF AUX POSTURES ET À L'ÉLOCUTION (DYNAMIQUE, ÉNERGIE).
- CO-MMUNIQUER.
- SE METTRE À DISTANCE / CRITIQUE.
- PRENDRE EN COMPTE L'ALTÉRITÉ.
- DÉPASSER SA RÉSERVE.
- * ÊTRE À L'ÉCOUTE / ATTENTIF.

LA PLACE DE L'ENSEIGNANT

- FAVORISER LE DIALOGUE ET LES ÉCHANGES OUVERTS : MAÏEUTIQUE.
- DONNER LA PAROLE, INCITER, RECENTRER.
- ÊTRE PRÉSENT / S'EFFACER.
- GÉRER LES INTERACTIONS.
- REFORMULER, NOTER (TABLEAU / AUTRES SUPPORTS).
- OUVRIR, METTRE EN PERSPECTIVE LES CONTENUS DES ÉCHANGES (MODÉRATION).
- * INDIVIDUALISER / MUTUALISER LES ÉCHANGES.

3. La pratique de l'exposé

AXE : DE LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE À UNE PAROLE SINGULIÈRE

LE TRAVAIL DE L'ÉLÈVE

- CHOISIR UN SUJET / DES MODALITÉS (SUPPORTS, MOYENS, MÉDIATION).
- ✦ RECHERCHER / ORGANISER DES CONNAISSANCES.
- PRÉSENTER DES CONTENUS MULTIMÉDIAS.
- DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES INDIVIDUALISÉES À L'ORAL.

LA PLACE DE L'ENSEIGNANT

- DONNER LES MOYENS ET LES OUTILS DE RECHERCHE EN CLASSE / CDI.
- ✦ CRÉER DES SITUATIONS OÙ L'EXPOSÉ EST UNE VALEUR AJOUTÉE (SORTIE PÉDAGOGIQUE, RÉALISATION EN EXTÉRIEUR OU ÉPHÉMÈRE).
- DÉVELOPPER LA PRISE D'INITIATIVE ET LE TRAVAIL EN AUTONOMIE.
- QUESTIONNER / FAIRE ÉMERGER UN DÉBAT D'IDÉES.
- SUGGÉRER DES PISTES DE RECHERCHE / D'APPROFONDISSEMENT.

4. Prendre la parole dans le groupe

AXE : CONTEXTE / ÊTRE À L'ÉCHELLE DE LA CLASSE / D'UN PETIT GROUPE

LE TRAVAIL DE L'ÉLÈVE

- SE POSITIONNER / DONNER UN POINT DE VUE.
- ÊTRE À L'ÉCOUTE.
- ADOPTER UNE ATTITUDE PARTICIPATIVE.
- FORMULER DES QUESTIONS.
- DONNER DU SENS.

LA PLACE DE L'ENSEIGNANT

- FAVORISER LES INTERACTIONS ET LA PARTICIPATION.
- CONSTRUIRE UNE PÉDAGOGIE EN ILOT / UN ESPACE AMÉNAGÉ (CLASSE).
- SE POSITIONNER DE MANIÈRE PONCTUELLE DANS LE GROUPE (PRÉSENCE / RETRAIT).
- RÔLE DE MODÉRATEUR.

5. Les épreuves orales du baccalauréat

AXE : DIALOGUE / TRAVAUX / RÉFÉRENCES ARTISTIQUES / NOTIONS / RÉFLEXION

RESSOURCE : LES ÉPREUVES AU BACCALAURÉAT > [B.O.E.N. N°14 DU 5 AVRIL 2012](#)

CE QUI EST ATTENDU DU CANDIDAT

- PRÉPARER SÉRIEUSEMENT LE DOSSIER ET L'ENTRETIEN.
 - PRÉSENTER ET EXPLIQUER / ANALYSER SES PRODUCTIONS.
 - PRENDRE APPUI SUR SES TRAVAUX / SA PRATIQUE ARTISTIQUE.
 - DÉCRIRE / ANALYSER / COMPARER.
 - EMPLOYER UN VOCABULAIRE PRÉCIS ET SPÉCIFIQUE.
 - DIVERSIFIER L'EMPLOI DES MÉDIUMS DANS LE DOSSIER.
 - CRÉER DES LIENS ENTRE LES TRAVAUX, ENTRE UNE DÉMARCHE PERSONNELLE ET DES RÉFÉRENCES ARTISTIQUES.
 - MOBILISER DES CONNAISSANCES EN LIEN AVEC LES ENTRÉES DU PROGRAMMES ET LES QUESTIONS LIMITATIVES.
 - ÉVITER LES STÉRÉOTYPES, DÉPASSER LES LIEUX COMMUNS.
-

LA POSTURE DE L'EXAMINATEUR

- ÊTRE BIENVEILLANT ET NEUTRE (ACCUEIL ET DÉROULEMENT DE L'ENTRETIEN).
- VÉRIFIER LES ÉLÉMENTS ADMINISTRATIFS DU DOSSIER (CONVOCATION, IDENTITÉ DU CANDIDAT, VALIDATION DES TRAVAUX).
- AMORCER LE DIALOGUE DE MANIÈRE OUVERTE.
- PROSCRIRE LES JUGEMENTS, LES OPINIONS PERSONNELLES, LES CONSEILS, LES QUESTIONS FERMÉES.
- CONDUIRE L'ENTRETIEN À PARTIR DES TRAVAUX ET DES PROPOS DU CANDIDAT.
- RECENTRER L'ENTRETIEN SUR LES ENTRÉES DU PROGRAMME ET QUESTIONNER LE CANDIDAT SUR LES QUESTIONS LIMITATIVES (ÉPREUVE ORAL FACULTATIF).
- NE PAS AVOIR D'ATTENDUS STRICTS CONCERNANT LES RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES.
- HARMONISER LA PRISE DE PAROLE ENTRE LES EXAMINATEURS (À L'INTÉRIEUR D'UNE COMMISSION).
- GÉRER LE DÉROULEMENT ET LE TEMPS DE L'ENTRETIEN.